Lettonie: demande d'adhésion du 13 octobre 1995 et partenariat

1997/2176(COS) - 09/07/2001

La commission a adopté le rapport de Mme Elisabeth SCHROEDTER (Verts/ALE, D), qui constate que la Lettonie a consenti d'énormes efforts pour revenir dans le peloton de tête des pays candidats. Toutefois, le pays doit apporter des améliorations à ses systèmes juridique et administratif et intensifier la lutte contre la corruption. Il doit également intégrer "un nombre considérable de non-citoyens", même si l'actuelle législation est de nature à améliorer les choses, notamment avec l'introduction des nouvelles cartes d'identité contenant uniquement des données relatives à la nationalité et non plus des données à caractère ethnique. Le rapport encourage également un élargissement progressif du droit de vote aux élections locales. Enfin, la commission se félicite de la vigueur de la croissance économique de la Lettonie, tout en soulignant cependant l'importance du respect des normes européennes en matière d'environnement.